

Se former à la fonction de responsable environnement

Le 05/10/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Etablir une démarche environnementale
- Maîtriser la réglementation en terme d'environnement
- Maîtriser le système de management environnement pour assurer sa mise en oeuvre (type ISO 14001 V2015)
- Employer les méthodes préventives, de pilotage et d'amélioration de l'environnement et du développement durable

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

JOUR 1 : La fonction responsable environnement

Matin

Définir le rôle du responsable environnement

- Au sein de l'entreprise
- Les liens du responsable environnement avec le responsable qualité

Après-midi

La fonction responsable environnement

- Les liens du responsable environnement avec le responsable hygiène et sécurité
- Savoir travailler conjointement avec les prestataires extérieurs
- Définir son rôle et ses missions concrètes

JOUR 2 : Les enjeux de la fonction

Matin

- Définir ses responsabilités en cas d'accident (délégation de pouvoir)
-
- Les référentiels et conventions internationales : OIT, Global Compact, GRI...
- Le cadre réglementaire national : la loi NRE, article 225 de la loi Grenelle II, la loi Sapin II, le devoir de vigilance, la déclaration de performance extra-financière (ordonnance du 19 juillet 2017)

Après-midi

Représentation auprès des organismes extérieurs

- Connaître les acteurs externes : se conformer à leurs exigences et bénéficier de leur aide

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382



- Assurer l'interface avec les organismes officiels : préfecture, Dreal, Agences de l'eau...
- Préparer les visites d'inspection
- Impliquer les organismes administratifs pour mener à bien ses projets

JOUR 3 : Analyser la réglementation en vigueur**Matin**

Analyser les sources juridiques

- Les principes fondateurs
- Prendre en main le Code de l'Environnement
- Les acteurs de la prévention

Identifier les différents domaines relatifs à l'environnement

- Loi sur la Recherche et Réduction des rejets de substances Dangereuses dans l'Eau (RSDE et RSDE 2)

Après-midi**Identifier les différents domaines relatifs à l'environnement**

- Loi ALUR du 26 mars 2014 relative à la pollution des sols
- Loi n°96-1236 du 30 décembre 1996 sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (LAURE)

JOUR 4 : Analyser la réglementation en vigueur**Matin**

Identifier les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)

- La nomenclature ICPE
- La réglementation en vigueur : ICPE arrêtés, les régimes de déclaration, enregistrement, autorisation
- Les arrêtés préfectoraux à l'origine des ICPE
- Directive relative aux émissions industrielles (IED)
- Prévention des risques de foudre et sismiques,
- SEVESO

Après-midi

Analyser les responsabilités du pollueur et les infractions encourues

- Notion de « pollueur-payeur »
- Responsabilités civiles, pénales et administratives
- Les infractions : faute, négligences, non-respect des procédures administratives et réparations

JOUR 5 : Veille réglementaire**Matin**

Réaliser la mise en conformité

- Revue, veille, audit, enjeux

Après-midi**Utiliser les sources de manière efficace**

- Les types de sources
- L'archivage

JOUR 6 : Veille réglementaire**Matin**

Comprendre l'outil de veille réglementaire

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Veille totale ou partielle
- Calendrier des MAJ
- Examen des documents

Après-midi

Etablir un référentiel

- Définir le cadre (champ, thèmes)
- Intégrer les exigences qui découlent des normes

JOUR 7 : Focus sur la norme ISO 14 001**Matin**

Maîtriser les enjeux du Système de Management Environnemental (SME)

- Établir des priorités
- Certification

Après-midi

Expliquer les principes de la norme

- Méthode de gestion de la qualité (PDCA ou Roue de Deming)
- Exigences et conformité
- Communication

JOUR 8 : Focus sur la norme ISO 14 001**Matin**

Établir un plan d'actions

- Constituer son équipe
- Définir un calendrier
- Analyser ce qui existe déjà
- Analyser la réglementation en vigueur
- Définir les enjeux
- Définir les actions à mettre en oeuvre par ordre de priorité
- Mettre en place un tableau de suivi

Après-midi

Implémenter les changements

- Sélectionner les prestataires
- Faire des salariés des parties prenantes
- Communiquer
- Mettre en oeuvre des processus
- Gérer les urgences

JOUR 9 : Piloter un Système de Management Environnemental**Matin**

Processus d'amélioration continue et optimisation de la performance

- Procédures de surveillance et veille réglementaire
- Régulariser les points de non-conformité
- Audits

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

Après-midi

Définir les enjeux de la certification SME

- Les étapes
- Les organismes certificateurs

JOUR 10 : Gestion des déchets**Matin****Gestion des déchets : contexte réglementaire**

- Définitions de déchets et principales familles
- Les règles de tri en vigueur
- Les niveaux de gestion des déchets
- Responsabilités des détenteurs de déchets et sanctions applicables

Après-midi

Savoir identifier les filières d'élimination autorisées

- Réemploi et réutilisation
- Recyclage et valorisation
- Traitements et stockage
- La REP (responsabilité élargie du producteur)
- Cas particulier : prise en charge par les services de la collectivité

JOUR 11 : Gestion des déchets**Matin**

Les droits et devoirs des différents acteurs, du producteur à l'éliminateur

- Tri et stockage avant évacuation
- Collecte et transport
- Tri et regroupement
- Valorisation et élimination

Après-midi**Documentation de traçabilité : la comprendre et la tenir à jour**

- Nomenclature des déchets
- Procédure d'acceptation préalable : Fiche d'Evaluation du Déchet (FID) et Certificat d'Acceptation Préalable (CAP)
- Les justificatifs d'enlèvement (BSDD, attestations de recyclage, dossiers transferts transfrontaliers de déchets)
- Registre des déchets sortants

JOUR 12 : Risques chimiques**Matin****Les principaux risques chimiques**

- Les différents produits chimiques et leur dangerosité : ACD (agents chimiques dangereux), CMR (cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques)
- Les dangers liés aux produits chimiques dangereux
 - Dangers physiques et le risque incendie-explosion
 - Dangers pour la santé (corrosion, intoxication, CMR...)
 - Dangers pour l'environnement



**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

Après-midi**Les obligations en matière d'informations**

- La FDS (Fiche de données de sécurité) et la FDSS (Fiche de données de sécurité simplifiée) : contenu, règles de transmission, devoirs et obligations à réception
- Evaluation périodique du risque chimique, annexer les résultats au document unique, mettre en place les mesures de prévention et protection (EPI et EPC)
- Les règles et éléments d'étiquetage : pictogrammes, mentions
- Règlement européen n°1272/2008 dit CLP (Classification, Étiquetage, Emballage) relatif aux produits chimiques

JOUR 13 : Risques chimiques**Matin****La prévention des risques**

- La diffusion d'information en externe et en interne : fournisseur, la médecine de prévention, vos collaborateurs (assistant et conseiller de prévention)
- Les équipements de secours : matériel de premier secours (douches de sécurité, rince œil, trousse médicale et de première intervention (extincteurs, robinets d'incendie armés...),
- Les consignes en cas d'urgence : -Le Plan d'Opération Interne, Les protocoles de sécurité: principes de mise en œuvre et mesures de vigilance

Après-midi

- Savoir identifier/classer les déchets dangereux et connaître les risques associés (manipulation, collecte et stockage) des déchets chimiques
- Responsabilités des détenteurs de déchets et sanctions applicables : dans le cadre d'une métropole
- Les justificatifs d'enlèvement (BSDD, attestations de recyclage, dossiers transferts transfrontaliers de déchets)

JOUR 14 : Manipulation et transport de matières dangereuses**Matin****Les règles de manutention**

- Règles de sécurité
- EPI
- Contrôle à la réception et avant le transport

Après-midi**Les mesures de stockage:**

- Disposition de sécurité
- Lieu et contenant
- Surveillance

La préparation au transport

- Documentation
- Emballage
- Étiquetage

JOUR 15 : Impliquer l'ensemble des acteurs pour augmenter la motivation de chacun**Matin**

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

Impliquer les équipes en interne

- La réglementation
- Expliquer le rôle de chacun
- Accueillir les nouveaux

Après-midi

Définir un plan de communication

- Communicants, messages et modes de communication
- Mesurer l'efficacité

JOUR 16 : Les leviers de la communication environnementale**Matin****Identifier la réglementation**

- Les informations obligatoires
- Impact de Grenelle II

Après-midi

Affichage environnemental des produits : les enjeux

- Cycle de vie
- Labels
- Impact Grenelle II

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun

PUBLIC VISE

Tout public

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

112 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail
- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.

 **CONTACTEZ
NOUS****Du Lundi au Vendredi**

de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Par téléphone au **05 31 60 07 07**

Par email : serviceclient@formasuite.fr

Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE

12 rue Courbet 82000 Montauban

SIRET : 842 016 594 00017

N° de déclaration d'activité :

76820087382

**CONTACTEZ
NOUS**

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité :
76820087382